

Écriture phonétique du français: faut-il écrire, par exemple,

a) **ʃ ə m ɛ̃** (réponse A)

ou au contraire

b) **ch e m in** (rép. B) ?

Avec la réponse B, l'écriture obtenue offre le maximum de ressemblance avec ce que nous avons l'habitude de lire, tout en se conformant parfaitement à la règle: "une lettre par son, un son par lettre", qui caractérise une écriture phonétique.

Cette écriture utilise l'alphabet phonétique français du mouvement Ortograf-fr, ou système alfograf. Cet alphabet permet de faire connaître très commodément et au public le plus large la prononciation normale de n'importe quel mot. Elle peut être très utile également pour enrayer le laisser aller et la confusion grandissante que l'on constate dans la prononciation du français.

Le système alfograf peut aussi être mis à profit dans des méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture parce qu'il permet souvent de fonctionner avec la logique simple du b-a-ba, qui est le fondement de la méthode syllabique ou alphabétique. Voir le tract intitulé: "Utilisez l'écriture alfograf avec vos enfants"

Les publics bien informés pensent qu'une réforme de l'orthographe serait nécessaire, mais qu'elle est impossible. En fait, une utilisation **d'abord**

marginale de cet alphabet phonétique français **ouvre ultérieurement la voie** à une réforme infiniment plus confortable, plus efficace et plus sûre que tout ce qui a pu être tenté dans le même sens jusqu'à ce jour. *Demandez l'exposé: "Orthographe: la réforme très facile"*

La réponse B utilise l'API ou alphabet phonétique international. On comprend mal ce qui a pu se passer dans la tête de nos décideurs quand ils ont développé son usage à partir de 1975. Ce n'est pas forcément très glorieux.

Même le qualificatif "international" n'est pas une justification plausible. Par exemple, quand les chinois ont créé le pinyin pour donner une codification internationale de la prononciation normale de leur langue, ils ont utilisé l'alphabet latin et non l'API.

Les mêmes décideurs n'ont même pas été capables de faire un inventaire correct des sons constitutifs normaux du français qu'ils transcrivent avec l'API

A cause de l'API, l'idée d'écriture fonctionne comme un épouvantail. Ainsi son utilisation barre la route à la seule vraie réforme envisageable de notre orthographe.

Sa mise en place a donc pu servir à préserver le fabuleux marché de marchands de béquilles de l'échec scolaire. Reconnaissons que cet échec est parfaitement réussi.

Ortograf 9, rue Volta 25500-Montlebon
tél 03 81674364 sites: 1°)ortograf-fr 2°)
alfograf 3°) ortograf nouvelobs

doc 680 - 2009 - 10

Écriture phonétique du français: faut-il écrire, par exemple,

a) **ʃ ə m ɛ̃** (réponse A)

ou au contraire

b) **ch e m in** (rép. B) ?

Avec la réponse B, l'écriture obtenue offre le maximum de ressemblance avec ce que nous avons l'habitude de lire, tout en se conformant parfaitement à la règle: "une lettre par son, un son par lettre", qui caractérise une écriture phonétique.

Cette écriture utilise l'alphabet phonétique français du mouvement Ortograf-fr, ou système alfograf. Cet alphabet permet de faire connaître très commodément et au public le plus large la prononciation normale de n'importe quel mot. Elle peut être très utile également pour enrayer le laisser aller et la confusion grandissante que l'on constate dans la prononciation du français.

Le système alfograf peut aussi être mis à profit dans des méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture parce qu'il permet souvent de fonctionner avec la logique simple du b-a-ba, qui est le fondement de la méthode syllabique ou alphabétique. Voir le tract intitulé: "Utilisez l'écriture alfograf avec vos enfants"

Les publics bien informés pensent qu'une réforme de l'orthographe serait nécessaire, mais qu'elle est impossible. En fait, une utilisation **d'abord**

marginale de cet alphabet phonétique français **ouvre ultérieurement la voie** à une réforme infiniment plus confortable, plus efficace et plus sûre que tout ce qui a pu être tenté dans le même sens jusqu'à ce jour. *Demandez l'exposé: "Orthographe: la réforme très facile"*

La réponse B utilise l'API ou alphabet phonétique international. On comprend mal ce qui a pu se passer dans la tête de nos décideurs quand ils ont développé son usage à partir de 1975. Ce n'est pas forcément très glorieux.

Même le qualificatif "international" n'est pas une justification plausible. Par exemple, quand les chinois ont créé le pinyin pour donner une codification internationale de la prononciation normale de leur langue, ils ont utilisé l'alphabet latin et non l'API.

Les mêmes décideurs n'ont même pas été capables de faire un inventaire correct des sons constitutifs normaux du français qu'ils transcrivent avec l'API

A cause de l'API, l'idée d'écriture fonctionne comme un épouvantail. Ainsi son utilisation barre la route à la seule vraie réforme envisageable de notre orthographe.

Sa mise en place a donc pu servir à préserver le fabuleux marché de marchands de béquilles de l'échec scolaire. Reconnaissons que cet échec est parfaitement réussi.

Ortograf 9, rue Volta 25500-Montlebon
tél 03 81674364 sites: 1°)ortograf-fr 2°)
alfograf 3°) ortograf nouvelobs

doc 680 - 2009 - 10